



COMMENT PRÉVENIR LES CHUTES DANS LES ESCALIERS

Contexte

Les escaliers¹ qui se trouvent dans votre maison — ceux que vous montez et descendez chaque jour — peuvent être dangereux. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé,² entre le 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002, 6 224 personnes au Canada ont fait une chute sur une marche ou dans un escalier situé dans leur maison. Les blessures étaient suffisamment sérieuses pour les obliger à se rendre à l'hôpital. Plus de la moitié des 6 224 personnes hospitalisées — 3 426 — étaient des personnes âgées (des hommes et des femmes de 65 ans ou plus). Les conséquences d'une chute peuvent être graves et de longue durée pour les personnes âgées.

En janvier 2004, le journal *The StarPhoenix* de Saskatoon, rapportait le cas d'une femme âgée de 81 ans qui est tombée pendant qu'elle descendait une volée d'escalier, se brisant une jambe, un bras et une hanche — et qui est restée prisonnière

de son sous-sol pendant neuf jours avant de recevoir de l'aide.

Dans le sud de l'Ontario, une femme de 70 ans a fait une chute après avoir manqué une marche pendant qu'elle se rendait dans une buanderie située en contre-bas. La douleur intense qu'elle ressentait à la jambe droite l'a clouée au plancher jusqu'à l'arrivée du personnel paramédical. Cette femme s'était étiré un muscle et n'a pu marcher seule pendant un mois.

La plupart des chutes qui se produisent dans les escaliers peuvent être évitées. La pierre angulaire de la prévention est la reconnaissance des risques posés par cet élément des bâtiments. Une planification judicieuse et des stratégies simples aideront les personnes âgées, les enfants, les jeunes adultes ainsi que les hommes et les femmes d'âge moyen à prévenir les chutes de même que les blessures.

Ce numéro de *Votre maison* vous indique quelques-uns des moyens de réduire les risques de chute dans les marches.

Les endroits à risque

Dans votre maison, vous pouvez faire des chutes partout où il y a des escaliers, y compris l'escalier de l'entrée, l'escalier permettant d'accéder à un autre étage, les marches de la porte arrière ou les marches qui mènent à une autre pièce. Une chute se produisant dans une seule marche suffit pour causer des blessures graves.

Quelles sont les causes des chutes?

Les professionnels qui étudient les causes des chutes dans les escaliers affirment que l'état de santé, l'état des lieux et le comportement sont des facteurs contributifs.

Les facteurs liés à l'état de santé comprennent les troubles oculaires, la fragilité, la somnolence, la perte d'équilibre et un mode de vie inactif.

Les facteurs liés à l'état des lieux incluent les lacunes au niveau de la conception, de la construction et de l'entretien des escaliers; la mauvaise conception ou l'absence de mains courantes; l'éclairage insuffisant et d'autres aspects comme la surface des marches³.

¹ Voir la section intitulée « Glossaire » de même que les figures 1 et 2 à la fin de ce numéro.

² Données du Registre national des traumatismes, géré par l'Institut canadien d'information sur la santé, avril 2004.

³ Voir la section intitulée « Glossaire » de même que les figures 1 et 2 à la fin de ce numéro.

Les facteurs liés au comportement englobent le manque de concentration, le fait de transporter un article dans l'escalier, les chaussures inadéquates, les escaliers non familiers (même si la plupart des chutes se produisent à la maison ou dans des endroits bien connus de la victime) et les décisions entourant la modification ou l'entretien de l'escalier et ses abords.

Quelles sont les conséquences d'une chute dans un escalier?

Les chutes dans les escaliers posent un problème majeur sur le plan de la santé, de l'autonomie et de la confiance. Les conséquences physiques peuvent être graves, notamment la détérioration des tissus mous et la fracture des os — particulièrement les hanches. Les autres conséquences sérieuses — surtout pour les personnes âgées — comprennent les effets psychologiques comme le fait d'avoir moins confiance et le sentiment d'insécurité qui en découle, ce qui aura pour effet de réduire encore plus le niveau de mobilité et d'activité. De nombreuses personnes ne se remettent jamais totalement d'une chute.

Devriez-vous cesser d'utiliser les escaliers?

Pas nécessairement. Votre médecin est la personne la mieux placée pour établir si vous souffrez de problèmes de santé susceptibles de limiter vos déplacements dans les escaliers ou de vous empêcher de vous servir de ces derniers. Toutefois, vous devez

toujours garder à l'esprit que les escaliers peuvent être dangereux. Vous devez aussi savoir comment minimiser les risques.

L'utilisation d'escaliers peut avoir des effets favorables sur la santé. Selon le programme « Escaliers vers la santé »⁴ de Santé Canada, l'utilisation de l'escalier contribue de façon importante aux 30 minutes d'activité physique dont nous avons tous besoin quotidiennement. Ceux et celles qui empruntent régulièrement l'escalier manifestent une plus grande force musculaire des jambes et une plus grande endurance cardiopulmonaire. Ils peuvent ainsi faire plus d'activités. L'utilisation quotidienne de l'escalier peut prolonger la vie d'un individu. Selon les études effectuées, les risques d'accidents cardiovasculaires et les décès sont moins élevés chez ceux et celles qui ont l'habitude d'emprunter l'escalier. Le fait de monter et de descendre les escaliers renforce les jambes et peut aider énormément les personnes âgées à réduire les risques de blessures causées par les chutes.⁵

Comment résoudre les problèmes posés par les escaliers?

Il y a plusieurs façons de réduire les risques de blessures dans les escaliers.

Consultez un ergothérapeute si vous pensez avoir des problèmes de santé comme de la difficulté à monter ou à descendre les escaliers. Ce professionnel

vous conseillera sur les façons de modifier votre logement et votre comportement en fonction de vos besoins. Adressez-vous à votre médecin de famille si vous continuez à éprouver des problèmes par la suite.

Voici trois options à envisager si des problèmes de santé vous gênent lorsque vous empruntez un escalier :

1. Poser un ascenseur ou un monte-escalier.
2. Aménager une chambre, une salle de bains et une buanderie au rez-de-chaussée (si ce n'est déjà fait) pour que vous puissiez vaquer à toutes vos activités quotidiennes sans utiliser d'escalier.
3. Emménager dans une maison de plain-pied ou un appartement.

En ce qui concerne les facteurs liés à l'état des lieux et au comportement, il existe plusieurs façons de rendre les escaliers de votre maison plus sécuritaires.

Les tableaux ci-après suggèrent des modifications qui vous aideront à accroître votre sécurité. Il s'agit, premièrement, de rendre l'escalier aussi sûr que possible (en modifiant ses abords) et ensuite de modifier la façon dont vous utilisez cet escalier (en changeant votre comportement). Discutez de ces idées avec les membres de votre famille, vos amis et vos dispensateurs de soins de santé, et arrêtez votre choix sur celles qui conviennent le mieux à votre maison, à votre budget ainsi qu'à votre mode de vie.

⁴ <http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspst/sth-evs/francais/index.htm>

⁵ Allied Dunbar Survey, 1992.

I. Prévenez les chutes en modifiant l'escalier et ses abords

Qu'est-ce qui cause les chutes?	Comment prévenir les chutes	
Les marches peu visibles, surtout si elles sont difficiles à distinguer les unes des autres.	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les marches d'escalier, évitez les motifs qui sont source de distraction visuelle. • S'il n'est pas déjà en évidence, marquez le nez des marches⁶ de façon permanente (mais pas avec du ruban adhésif). Peignez une bande de couleur contrastante sur le nez de chaque marche. Une bande de peinture appliquée sur le tapis fera très bien l'affaire. • Améliorez l'éclairage (voir ci-après). 	
Un mauvais éclairage qui empêche de remarquer la présence de marches ainsi que l'emplacement exact de chacune d'elles.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorez l'éclairage des marches et de l'escalier. Les escaliers doivent toujours être aussi éclairés que les aires adjacentes. • Utilisez un éclairage qui rend le nez des marches facile à distinguer et qui ne cause pas d'éblouissement ni d'ombres prononcées. • Posez un interrupteur d'éclairage au bas et en haut de l'escalier. • Prévoyez un éclairage de nuit à faible intensité qui se met sous tension automatiquement. 	
Configuration des marches	Escalier raide aux contremarches hautes ⁷ et aux marches étroites	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez des revêtements minces et bien fixés afin de maximiser la surface utilisable. Habituellement, il faudra enlever la thibaude sous la moquette recouvrant les marches. Les revêtements souples doivent être évités sur les marches, surtout si ces dernières sont étroites et possèdent un nez très arrondi. • Tenez compte du rapport entre la hauteur de marche, le giron et la marche⁸ lorsque vous rénovez ou construisez un escalier. Selon les professionnels qui réalisent des études sur les escaliers, les marches dont la hauteur ne dépasse pas 178 mm (7 po) et qui ont un giron d'au moins 279 mm (11 po) offrent plus de confort et de sécurité.⁹
	Manque d'uniformité — une cause particulièrement courante de chutes	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le nez des marches est parfaitement aligné. Dans le cas contraire, pensez à reconstruire partiellement ou totalement les marches pour leur donner une dimension et une hauteur uniformes. Cet aspect est très important!
	Escalier à quartier tournant ou escalier tournant	<ul style="list-style-type: none"> • Posez des mains courantes de chaque côté de l'escalier, surtout aux endroits combinant des marches rectangulaires et rayonnantes qui obligent l'utilisateur à passer sur des marches moins larges selon sa position par rapport au limon.

⁶ Voir la section intitulée « Glossaire » de même que la figure 2 à la fin de ce numéro.

⁷ Voir la section intitulée « Glossaire » de même que la figure 2 à la fin de ce numéro.

⁸ Voir la section intitulée « Glossaire » de même que la figure 2 à la fin de ce numéro.

⁹ Le Code national du bâtiment du Canada prescrit une hauteur de marche maximale (200 mm) et minimale (125 mm); un giron maximal (355 mm) et minimal (210 mm); une largeur de marche maximale (355 mm) et minimale (235 mm) et une échappée minimale (1,95 m) le long des escaliers situés dans les maisons. Avant de réaliser des travaux, discutez avec votre constructeur, votre rénovateur ou les responsables locaux du code du bâtiment des conséquences sur les coûts et la conception des différentes géométries possibles pour les marches.

I. Prévenez les chutes en modifiant l'escalier et ses abords

Qu'est-ce qui cause les chutes?		Comment prévenir les chutes
Marches glissantes ou en mauvais état		<ul style="list-style-type: none"> Utilisez une finition antidérapante et rugueuse sur les marches exposées à l'eau. Habituellement, pour les escaliers intérieurs, tout revêtement antidérapant acceptable pour les planchers ordinaires conviendra ainsi aux marches. Réparez ou remplacez la surface des marches. Fixez solidement le revêtement des marches. Ce dernier doit être collé fermement contre le nez des marches. Les revêtements souples et antidérapants doivent être posés et entretenus soigneusement parce qu'ils tendent à fendiller au niveau du nez, posant ainsi un risque additionnel.
Tapis non fixé sur les marches		<ul style="list-style-type: none"> Ne déposez pas de tapis sur les marches, ni en haut ni au bas des escaliers.
Main courante	Manquante ou mal adaptée	<ul style="list-style-type: none"> On recommande fortement de poser des mains courantes, peu importe le nombre de marches. Si possible, posez des mains courantes fonctionnelles de chaque côté de l'escalier. Des mains courantes fonctionnelles doivent être posées en juxtaposition ou en remplacement des mains courantes existantes n'ayant qu'une valeur décorative. Placez les mains courantes à peu près au niveau du coude d'un adulte; une hauteur de 900 à 965 mm (de 35 1/2 po à 38 po) convient aux adultes âgés qui utilisent ces éléments comme support. Un adulte doit être en mesure de saisir la main courante et d'en faire le tour avec sa main. Si vous enroulez un ruban à mesurer autour de la main courante, celle-ci devrait avoir une circonférence inférieure à 160 mm (6 1/4 po) dans le cas des mains d'adultes; une circonférence de 100 mm (4 po) convient parfaitement aux mains d'enfants. Prolongez les mains courantes, sans interruption, sur toute la longueur des escaliers, et au-delà de la partie inférieure et supérieure de ces derniers (voir la figure 1). Assurez-vous que les mains courantes possèdent des indicateurs tactiles qui avertissent l'utilisateur qu'il arrive au bout de l'escalier. Assurez-vous que les mains courantes sont faciles à voir, même si l'éclairage est faible ou qu'il fait nuit.
	Mal fixée ou brisée	<ul style="list-style-type: none"> Fixez solidement les mains courantes aux murs et aux poteaux. Vous devriez être en mesure de placer tout votre poids sur la main courante sans endommager le mur, le poteau ou l'élément lui-même. Réparez les mains courantes instables ou brisées.

2. Prévenez les chutes en modifiant votre comportement

Qu'est-ce qui cause les chutes?	Comment prévenir les chutes
Manquer des marches (le faux pas le plus fréquent dans les escaliers d'une maison) ou la torsion de votre pied ou de votre corps sur des marches relativement étroites ou des escaliers à quartier tournant.	<ul style="list-style-type: none"> • Soyez prudent, posé et calme. • Agrippez-vous aux mains courantes.
Vous précipiter, particulièrement dans les escaliers raides, tournants ou exigus.	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez votre temps et soyez très prudent, surtout au niveau des transitions entre les marches rayonnantes et étroites des escaliers à quartier tournant et les marches rectangulaires.
Porter des pantoufles ou des chaussures mal ajustées.	<ul style="list-style-type: none"> • Portez toujours des chaussures ou des pantoufles bien ajustées et munies de semelles antidérapantes.
Utilisation spontanée des escaliers de votre maison, par exemple, par des personnes vulnérables comme les petits enfants ou les personnes âgées atteintes de démence.	<ul style="list-style-type: none"> • Posez des barrières en haut et au bas des volées d'escalier afin d'éviter leur utilisation spontanée.
Environnement non familier. Par exemple, la maison d'un parent ou d'un ami où l'on trouve des planchers de niveaux différents qui ne sont séparés que par une marche ou deux.	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez tout votre temps lorsque vous utilisez un escalier non familier et soyez particulièrement prudent par rapport aux dénivellations du plancher — surtout aux endroits offrant une distraction visuelle et ne comportant qu'une ou deux marches.
Manque d'attention. Par exemple, en descendant un escalier, certaines personnes font une chute à partir de l'avant-dernière marche parce qu'elles pensent être déjà arrivées au bas.	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez les distractions pendant que vous empruntez un escalier. • Assurez-vous que votre perception de l'escalier est juste, surtout lorsque vous arrivez en haut ou au bas.
Vision réduite ou mauvaise	<ul style="list-style-type: none"> • Enlevez vos lunettes de lecture lorsque vous montez ou descendez un escalier. • Si vous possédez des lunettes prescrites pour voir de loin, portez-les toujours lorsque vous pensez l'escalier. • Soyez très prudent lorsque vous portez des lunettes bifocales ou à foyer progressif. Ajustez la position de vos lunettes ou de votre tête pour voir les escaliers clairement.

2. Prévenez les chutes en modifiant votre comportement

Qu'est-ce qui cause les chutes?	Comment prévenir les chutes
Utilisation superflue des escaliers, surtout lorsque vous êtes pressé (par exemple, se dépêcher à monter ou à descendre les escaliers pour répondre au téléphone, aller à la toilette ou répondre à la porte).	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez votre temps dans les escaliers, surtout lorsque vous les descendez. • Ayez un téléphone sur chaque étage ou portez un téléphone cellulaire. • Aménagez une salle de bains à chaque étage. • Installez un intercom que vous pourrez utiliser à partir de n'importe quel endroit dans la maison.
Effets secondaires des médicaments ou de l'alcool	<ul style="list-style-type: none"> • Informez-vous sur les effets de vos médicaments. Soyez particulièrement prudent dans les escaliers si vous prenez des médicaments qui causent le vertige. • Une seule bière ou un seul verre de vin ou de boisson alcoolisée peut nuire à votre équilibre ou à votre perception : soyez très prudent dans les escaliers si vous avez consommé de l'alcool.
Éclairage insuffisant	<ul style="list-style-type: none"> • Allumez les appareils d'éclairage des escaliers si ces derniers sont plus sombres que les aires environnantes.
Utiliser l'escalier sans se servir des mains courantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenez toujours la main courante lorsque vous montez ou descendez l'escalier, ou restez toujours à portée de la main courante.
Transporter des objets dans les escaliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne transportez jamais d'objets comme de gros paniers à lessive dans les escaliers, surtout s'il vous faut vos deux mains ou si ces articles vous empêchent de voir les marches. Employez plutôt un sac à lessive que vous pourrez transporter d'une main, traîner ou lancer au bas de l'escalier. • Gardez toujours une main libre pour agripper la main courante. Les personnes plus vulnérables dans les escaliers devraient toujours garder les deux mains libres pour saisir les mains courantes, surtout en descendant.
Nettoyer les escaliers sans prendre les précautions appropriées.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez de petits accessoires ou appareils comme des aspirateurs portatifs sans fil, et gardez toujours une main sur la main courante ou une main libre pour la saisir. • Employez toujours de la cire anti-reflets et antidérapante pour polir des escaliers non recouverts de moquette. • Au besoin, demandez à quelqu'un de nettoyer les escaliers.
Déposer ou entreposer des objets sur les marches ou les paliers (un problème important qu'il est facile d'éviter).	<ul style="list-style-type: none"> • Ne laissez pas d'objets sur les marches et assurez-vous que les objets laissés sur les paliers ne causent pas de distraction ou d'obstruction.

Un escalier bien éclairé, dont les marches sont bien visibles et qui est doté, de chaque côté, d'une main courante robuste qui se poursuit au-delà du bas et du haut de l'escalier, est plus sûr et plus facile à utiliser, surtout pour les personnes qui éprouvent des problèmes de vision ou d'équilibre.

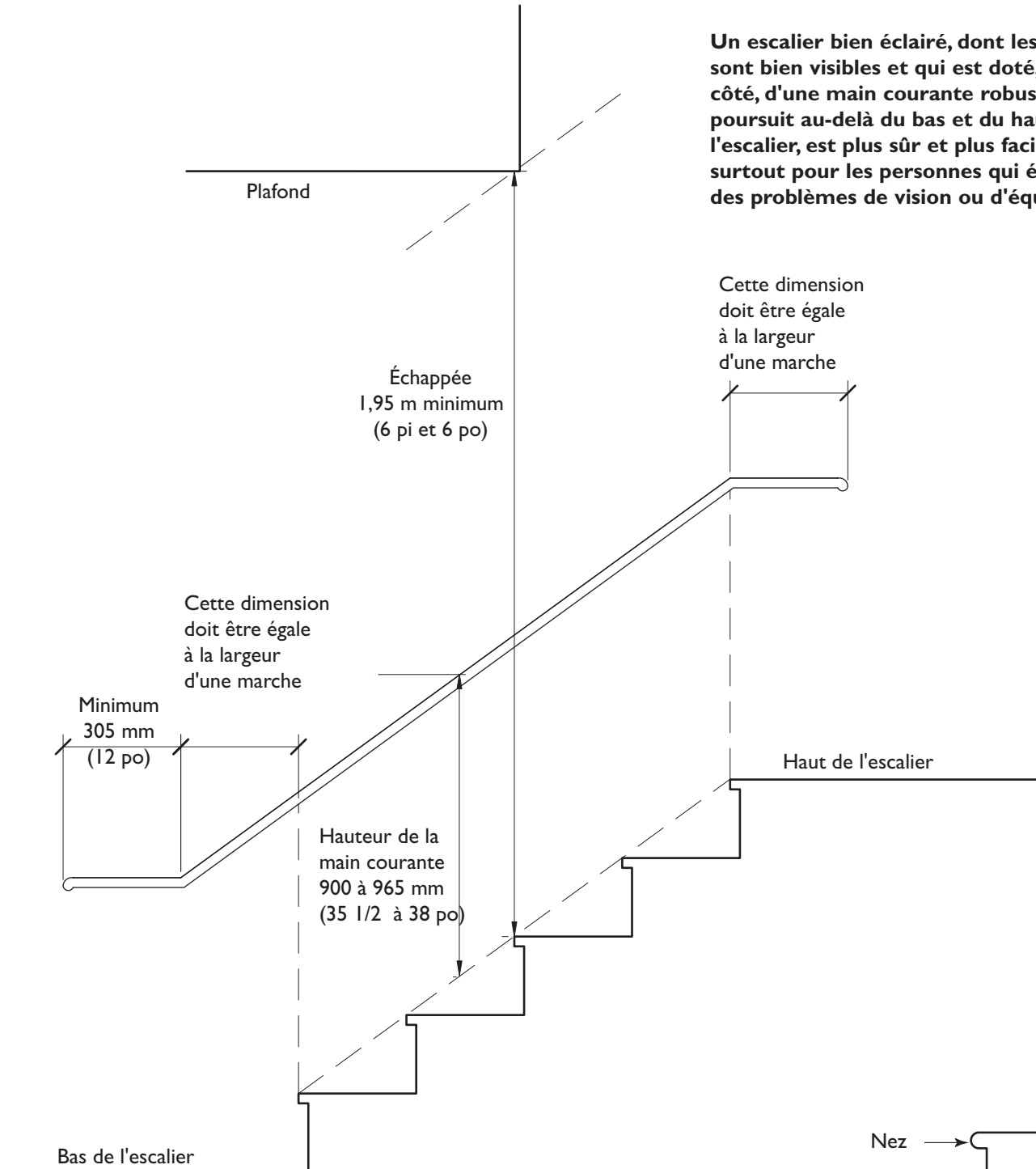


Figure 1 : Dimensions suggérées pour un escalier

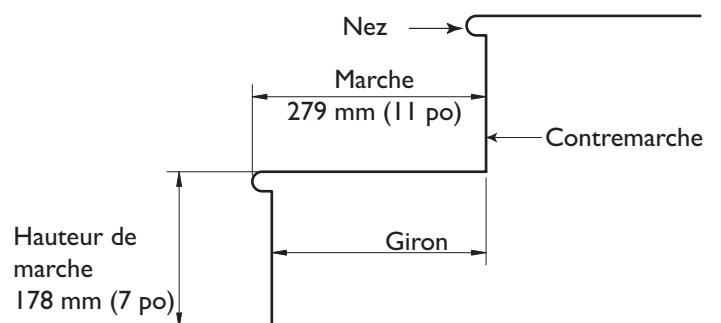


Figure 2 : Dimensions suggérées pour les marches

Glossaire

Contremarche — Composante verticale d'une marche. Il existe deux types d'escalier : avec contremarche (où la partie arrière verticale de la marche est fermée) et sans contremarche (où la partie arrière verticale de la marche est ouverte). La présence de contremarches est souhaitable étant donné qu'elle élimine des distractions visuelles.

Échappée — Distance verticale mesurée depuis l'extrémité du nez d'une marche jusqu'à la face intérieure du plafond au-dessus.

Escalier — Ouvrage composé d'une série de marches de même hauteur permettant de monter ou de descendre d'un niveau de plancher à un autre. Un escalier comprend des marches, des paliers et des mains courantes.

Giron — Largeur utile de la marche mesurée horizontalement entre deux contremarches successives.

Hauteur de marche — Hauteur verticale d'une marche.

Main courante — Élément qu'on saisit avec la main, situé parallèlement à l'escalier et habituellement à côté de celui-ci. Une main courante fonctionnelle vise plusieurs buts : elle sert d'indicateur visuel pour l'escalier, elle contribue à maintenir l'équilibre et — fait plus important encore — elle constitue le seul moyen fiable d'éviter les faux pas et les chutes.

Marche — Partie horizontale située entre deux contremarches.

Nez — Saillie ou profil d'une marche d'escalier. Dans la plupart des escaliers des maisons, cette partie se projette au-dessus de la marche inférieure.

Palier — Plateforme située entre les volées d'escaliers ou à l'extrémité d'un escalier.

Volée — Une volée d'escalier est une série de marches.

Publications et programmes de la SCHL

Publications pour les personnes âgées

Maintenir l'autonomie des aînés par l'adaptation des logements : guide d'évaluation par les aînés (n° de commande 61276)

Ce guide fait état du genre de difficultés qu'éprouvent les personnes âgées à la maison et il décrit les modifications à apporter afin de surmonter celles-ci. Des feuilles de contrôle aident les personnes âgées à évaluer leurs besoins. Chacune de ces feuilles traite d'une activité à la maison comme entrer et sortir de son logement, utiliser la salle de bains et faire la lessive. Ce guide sera utile pour les personnes âgées, les membres de leur famille et les dispensateurs de soins.

Maintenir l'autonomie des aînés par l'adaptation du domicile (vidéo, n° de commande 61798)

Cette vidéo destinée aux personnes âgées, aux membres de leur famille et aux dispensateurs de soins montre comment adapter les logements pour augmenter le confort et la sécurité. Des professionnels et des consultants du domaine de la santé présentent une variété d'idées d'adaptations afin d'accroître l'autonomie, toutes plus simples les unes des autres et très économiques. (34 minutes)

La maladie d'Alzheimer chez soi : Comment créer un environnement adapté au malade (n° de commande 60849)

Cette publication décrit une variété d'adaptations physiques à la fois pratiques et peu coûteuses, qu'on peut réaliser dans une maison ou un appartement pour satisfaire aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs dispensateurs de soins.

Programmes d'aide*

En vertu des programmes suivants, vous êtes peut-être admissible à une aide gouvernementale concernant les coûts de certaines modifications apportées aux escaliers et à leur environnement.

LAAA – Le programme Logements adaptés : aînés autonomes

Ce programme aide les propriétaires-occupants et les propriétaires-bailleurs à payer les coûts d'adaptations mineures qui prolongeront la période au cours de laquelle les personnes âgées à faible revenu pourront vivre dans leur logement de façon autonome. Les personnes âgées à faible revenu admissibles et qui sont atteintes de déficiences reliées à l'âge peuvent obtenir de l'aide sous forme de prêt susceptible de remise d'un montant d'au plus 3 500 \$ (en mai 2005) afin de réaliser des adaptations mineures qui répondront à leurs besoins.

PAREL – Programme d'aide à la remise en état des logements

Ce programme accorde de l'aide financière aux ménages à faible revenu afin de les aider à rendre leur logement conforme aux normes minimales de salubrité et de sécurité, à rendre les logements sans obstacles et accessibles pour les personnes handicapées ainsi qu'à convertir des propriétés non résidentielles en logements locatifs abordables.

PAREL pour les personnes handicapées – Programme d'aide à la remise en état des logements pour les personnes handicapées

Vous pourriez être admissible à de l'aide financière en vertu de ce programme si votre logement requiert des modifications importantes comme l'élargissement des embrasures de porte et l'augmentation de l'espace disponible afin de manoeuvrer un fauteuil roulant. Le PAREL pour personnes handicapées offre une aide financière aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs afin qu'ils entreprennent des travaux dans le but d'améliorer l'accessibilité des logements occupés ou susceptibles d'être occupés par des personnes handicapées à faible revenu.

* Dans certaines parties du pays, ces programmes et leurs équivalents sont financés conjointement par le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial ou territorial. Il arrive donc que l'organisme provincial ou territorial d'habitation soit responsable de leur application. Des variations de programmes sont possibles dans ces instances.

Remerciements

La SCHL remercie les personnes suivantes pour leur contribution précieuse à cette publication :

Cassandra R. Linton, M.Sc.,
analyste principale, Registres cliniques, Institut canadien d'information sur la santé

Donna Lockett, Ph.D.,
Centre de recherche sur la santé communautaire, Université d'Ottawa, Ontario

Elaine M. Gallagher, Ph.D.,
infirmière autorisée, professeure, School of Nursing, University of Victoria, C.-B.

Jake Pauls, Jake Pauls Consulting Services in Building Use and Safety, Silver Spring, Maryland, É.-U.

Vicky Scott, Ph.D., infirmière autorisée, conseillère principale en prévention des chutes, British Columbia Injury Prevention Unit et Ministry of Health Services.

Directeur de recherche :

Luis Rodriguez
Division des politiques et de la recherche SCHL

Pour en savoir davantage sur les feuillets *Votre maison* et sur notre vaste gamme de produits d'information, visitez notre site Web à l'adresse www.schl.ca ou communiquez par téléphone : 1 800 668-2642 ou télécopieur : 1 800 245-9274.

Publications gratuites

Votre guide pour la location d'un logement

Disponible sur le web

L'achat d'une maison : étape par étape

N° de commande 61143

Logements en copropriété : Guide de l'acheteur

N° de commande 63101

©2004, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 2005

23-06-05

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.